



Politique d'égalité de genre

Version modifiée approuvée par le Conseil d'administration le 25 mars 2015

INTRODUCTION ET JUSTIFICATION

Les femmes des régions rurales de l'Afrique subsaharienne jouent un rôle capital dans l'agriculture, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la santé de la famille et des communautés, ainsi qu'au niveau de l'économie locale, régionale et nationale. Pourtant, elles sont moins enclines à bénéficier de ces efforts que les hommes, et sont plus vulnérables à l'extrême pauvreté, à la malnutrition et aux problèmes de santé. Elles ont également moins d'accès et de contrôle sur les avoirs et les ressources de production et de reproduction. Par exemple, les agricultrices représentent presque la moitié de la main-d'œuvre agricole en Afrique subsaharienne, mais les problèmes qu'elles rencontrent au niveau de la production ne sont pas résolus de manière adéquate et, par conséquent, elles profitent toujours moins de leur production que les hommes¹. L'accès précaire et inéquitable à la terre, aux informations et à d'autres ressources de production agricole, la faible participation aux prises de décisions et l'inégalité d'accès aux rendements de la production figurent au nombre des causes sous-jacentes. En général, les revenus agricoles des familles sont moins importants qu'ils ne l'auraient été si les femmes disposaient d'un soutien accru et de meilleure qualité pour leurs efforts agricoles et si l'égalité des genres était davantage respectée.

Radios Rurales Internationales (RRI) est bien placé pour faciliter un dialogue continue sur la façon dont les responsabilités, les travaux, les privilèges, les bénéfices et les charges de la vie rurale sont partagés et répartis entre les femmes et les hommes. RRI peut également influencer la mesure dans laquelle les émissions de radio rurale permettent aux femmes et aux hommes de partager et d'avoir accès aux informations, d'acquérir et d'échanger des connaissances pratiques, d'effectuer des changements et d'amplifier leurs leur voix.

Radios Rurales Internationales peut obtenir cet impact en renforçant les capacités des partenaires en radiodiffusion en Afrique à concevoir, réaliser et diffuser des émissions de radio rurale qui renforce l'égalité de genre dans le développement rural de manière à respecter la diversité culturelle au niveau national et local, et d'opérer conformément au cadre légal et politique érigé dans chaque pays en matière de genre.

La capacité des émissions de radio rurale à promouvoir l'égalité de genre et à offrir des services procurant des avantages égaux aux femmes est limitée de plusieurs manières. Ces obstacles englobent :

- **La mauvaise représentation et les stéréotypes :** Les émissions de radio rurale dépeignent généralement les rôles et les responsabilités des femmes et des hommes en milieu rural de manière limitée et parfois inexacte. Par exemple, ces émissions reflètent rarement le rôle important que jouent les femmes dans la production commerciale et la commercialisation. Trop souvent, les femmes sont représentées uniquement comme les responsables de la santé du ménage, qui ne sont impliquées dans la production que pour la consommation familiale. Pendant ce temps, les hommes sont rarement représentés comme participant à l'éducation des enfants, produisant pour la consommation familiale ou s'occupant de la santé et du bien-être des autres. Toutefois, ces rôles sont souvent interchangeable, dynamiques et en transformation. Les émissions radiophoniques, en acceptant et en présentant des stéréotypes, contribuent à empêcher les changements et à renforcer les inégalités plutôt que de promouvoir la transformation.
- **L'accès et le contrôle des femmes à la radio :** De manière générale, les femmes en milieu rural en Afrique ont moins de temps pour acquérir un nouveau savoir-faire et écouter la radio. Les horaires de travail (à l'intérieur et à l'extérieur du ménage) des femmes constitue en un obstacle important à l'écoute d'émissions même lorsqu'elles sont d'intérêt. Souvent, peu de femmes possèdent ou ont accès à des postes de radio et des téléphones portables, contrairement aux hommes.
- **Les voix des femmes à la radio :** D'habitude, les femmes sont moins interviewées que les hommes lors des reportages effectués sur le terrain, car elles sont moins disponibles ou parce qu'on juge inapproprié pour les femmes de s'adresser aux hommes journalistes. Les femmes sont moins susceptibles de téléphoner lors d'émissions proposant une tribune téléphonique, et il est peu probable qu'elles fassent le nombre d'appels répétés nécessaires pour pouvoir obtenir la ligne.

- **La capacité des radiodiffuseurs à aborder des questions d'égalité de genre et à servir les auditrices :** Généralement, les femmes sont sous-représentées dans la programmation, la réalisation et la conception des émissions radiophoniques agricoles. Dans la plupart des cas, les stations de radio emploient plus d'hommes que de femmes, et les femmes au sein de l'équipe occupent en majorité des postes d'assistance. Le personnel féminin occupe généralement des postes de second ordre et est moins susceptible de participer aux prises de décisions. De plus, les hommes reçoivent rarement des formations sur l'égalité de genre, mais lorsqu'ils en ont l'opportunité, arrivent à offrir des émissions

d'excellente qualité adaptées aux besoins des femmes et qui abordent efficacement les questions de genre.

- **Liens avec des organisations d'égalité de genre :** Dans chaque pays, il existe plusieurs organismes orientés vers l'égalité des femmes dans le développement agricole et rural, et qui pourraient être impliqués en tant que partenaires et conseillers dans les émissions de radio rurale. Cependant, il existe peu ou pas de relations entre les partenaires en radiodiffusion et ces organismes, qui sont rarement invités à prendre part aux émissions en tant que partenaires du savoir ou conseillers dans la production des émissions de radio rurale.

LA POLITIQUE

Radios Rurales Internationales s'engage à promouvoir l'égalité de genre dans toutes ses activités. Nous accordons la même importance au rôle que jouent les agricultrices et les agriculteurs dans les sphères de la famille, de l'agriculture, de la vie rurale et de leur communauté. Nous valorisons équitablement la contribution des femmes et des hommes radiodiffuseurs dans les communautés rurales et la radiodiffusion. Dans toutes nos activités, nous appuierons les femmes et les hommes en ce qui a trait à la quête d'une jouissance égale des droits, des responsabilités, des opportunités, des ressources et des bénéfices, et nous accorderons une importance égale aux opinions, aux intérêts, aux besoins et aux priorités des femmes et des hommes.

En particulier, nous allons :

- Répondre aux besoins de communication des agricultrices et des agriculteurs, tout en représentant équitablement et respectueusement la diversité des activités liées à la production agricole et au développement rural menées tant par les agricultrices que les agriculteurs;
 - Développer la capacité des stations de radio rurale et des partenaires radiodiffuseurs à :
 - faciliter un dialogue en matière d'égalité de genre qui soit approprié et efficace sur le plan culturel,
 - créer des liens avec des organismes nationaux et locaux impliqués dans la promotion de l'égalité de genre,
 - réaliser des émissions adaptées aux besoins pratiques et stratégiques des femmes et des hommes, et
- Favoriser un environnement de travail positif dans les stations partenaires faisant la promotion de l'égalité de genre et l'égalité des opportunités pour les femmes et les hommes dans la radiodiffusion par des formations, la mobilisation des partenaires stratégiques et des politiques de ressources humaines qui contribuent à forger ce type d'environnement;
 - Faciliter un meilleur accès par les agricultrices à l'écoute de la radio et à la participation aux émissions radiophoniques, à l'aide de radios, de groupes d'écoute et de techniques de communication interactives;
 - Créer, grâce à des politiques, des procédures, des standards et des normes appropriées et adaptées localement, un environnement de travail dans tous les bureaux de RRI qui encourage et renforce l'égalité de genre, l'égalité des opportunités, et qui soit positif pour tous les employés et les employées;
 - Élaborer et mettre en œuvre un plan quinquennal définissant des objectifs, des activités et des cibles précises relatives à l'égalité de genre;
 - Évaluer et actualiser la présente politique tous les trois ans en vue de prendre en compte les expériences, les résultats et les nouvelles idées recueillies par RRI en matière d'égalité et de genre.

¹ O'Sullivan, M., Rao, A., Bannerjee, R., Gulati, K., (2014) Levelling the Field. World Bank et One.org. Extrait du 28 octobre, 2014 de: http://one.org.s3.amazonaws.com/pdfs/ONE_Levelling_The_Field_Report_EN.pdf

